

Les prestations solaires photovoltaïques

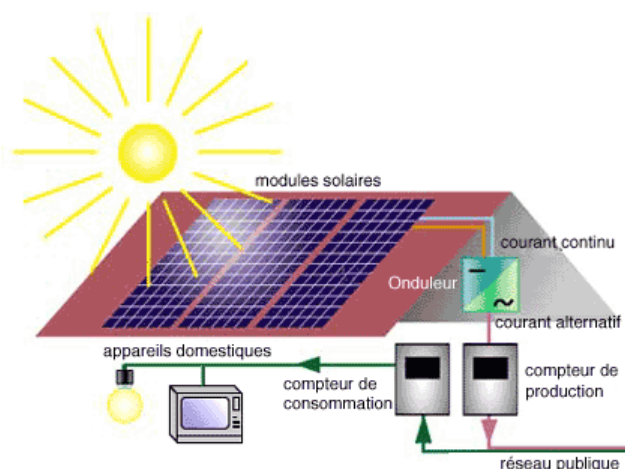
Objectifs

L'énergie solaire photovoltaïque peut être utilisée dans une copropriété pour générer une rente par la vente de l'électricité produite. D'ici 2017, la parité réseau devrait être atteinte ce qui permettra d'envisager les projets dans un objectif d'autoconsommation.

Investir dans le photovoltaïque est une solution durable et rentable à court terme avec un temps de retour d'environ 8 à 10 ans en région PACA.

Prestations

- **Etude de faisabilité**
 - Rapide diagnostic du bâti et principales préconisations d'économie d'énergie
 - Implantation des matériels solaires : gisement solaire en toiture, zone d'installation des modules
 - Dimensionnement de l'installation solaire : utilisation du logiciel PVsys
 - Point sur la réglementation en vigueur : sécurité électrique, intégration architecturale, démarches,..
 - Recherche des aides financières : ADEME, Collectivités, certificats d'économie d'énergie,..
 - Etude environnementale : quantités de CO2 évitées
 - Etude économique : investissement, maintenance, économie annuelle, rentabilité du projet
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre d'ensemble :**
 - Rédaction des cahiers des charges,
 - Schémas des plans d'exécution,
 - Aide au choix des fournisseurs
 - Accompagnement tout au long du chantier jusqu'à l'acceptation



Caractéristiques de l'installation PV	Résidentiel	Tertiaire/industriel
Puissance	36 kWc	
Type d'intégration	Totale	Simplifiée
Technologie	Silicium monocristallin	
Surface nette	260 m ²	
Orientation/Inclinaison	Sud/15°	
Coût matériel + pose + raccordement HT	110 000 €	90 000 €
Production annuelle en kWh/an	45 000	
Frais annuels (maintenance)	1000 €	
Gains annuels	13 500 €	8 290 €
Temps de retour brut*	8 ans	10 ans

*Ce temps de retour est hors pris en compte des dispositifs d'aide (crédit d'impôt -22% en 2012, subventions des collectivités locales,...).

